



Protocole d'urgence - Détresse psychologique : Intimidation

L'intimidation est un comportement intentionnel répété visant à blesser, exclure, humilier ou faire peur à une autre personne. Elle peut être verbale, physique, sociale ou numérique. Toute situation suspectée ou confirmée d'intimidation doit être prise au sérieux et signalée à une personne responsable.

1. Observer les signes possibles d'intimidation

- Moqueries répétées, menaces, surnoms dégradants, bousculades, isolement forcé, regards insistants, gestes d'exclusion...
- Porter attention à tout changement de comportement (retrait, tristesse, évitement, etc.).

2. Intervenir rapidement et calmement

- Arrêter la situation sans hausser le ton ni pointer du doigt : « Stop! Ce comportement n'est pas acceptable ici. »
- Séparer les personnes concernées avec respect.
- Prendre des notes sur l'incident, rapporter les faits.

3. Valider les émotions de la personne ciblée

- Favoriser un sentiment de sécurité chez la personne.
- Lui dire qu'elle a bien fait d'en parler : « Tu n'es pas seule. Ce que tu vis est important. »
- Lui offrir un espace pour se calmer si elle est bouleversée.

4. Parler individuellement avec les personnes impliquées

- Écouter les deux versions de façon neutre, sans exprimer de blâme immédiat.
- Ne pas minimiser ou banaliser ce que la personne cible exprime.

5. Informer une personne responsable rapidement

- Transmettre ce qui a été observé ou entendu, faire état des attitudes ou réactions de toutes les personnes impliquées.
- Mentionner que la situation semble s'être produite plus d'une fois si c'est le cas.

6. Suivre les indications de la personne responsable

- La personne responsable pourra juger s'il faut rencontrer les parents, corriger la dynamique du groupe ou appliquer des mesures particulières.
- Soutenir certaines mesures au besoin ou sur invitation, par exemple un plan de rapprochement ou une supervision accrue.

7. Encadrer les comportements inappropriés avec respect

- En privé, rappeler les règles du camp à la personne ayant intimidé et lui proposer des façons d'agir autrement.
- La questionner sur les raisons de son comportement sans lui faire la morale.
- Mettre l'accent sur la réparation plutôt que sur la punition.

8. Renforcer les comportements positifs dans le groupe

- Valoriser la collaboration, l'écoute et l'inclusion dans les activités.
- Agir comme modèle.
- Créer des duos ou des équipes variées pour briser les dynamiques figées.

9. Protéger la personne ciblée de nouvelles situations à risque

- Surveiller discrètement les prochaines interactions.
- Ajuster l'encadrement au besoin (ex. : changer la personne de sous-groupe, éviter certaines combinaisons).

10. Respecter la confidentialité et l'équité

- Ne pas partager les détails de la situation avec les autres personnes participantes.
- Éviter de « prendre parti » devant le groupe ou de désigner publiquement les personnes concernées.

Consulter les outils d'*Opération Drapeau* afin de prévenir les situations d'intimidation au camp.

